

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00062

Numéro SIREN : 834 719 809

Nom ou dénomination : 2C EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 4631

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3) }	068	070	430	430
		072	074	359	359
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	22	709
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II	096	098	811	863	
Total général (I + II)		110	112	811	863
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134		(2 959)	(1 045)
	Résultat de l'exercice	136		(1 252)	(1 914)
	Provisions réglementées	140			
Total I	142		(3 711)	(2 459)	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 040	840
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	2 411	2 482	2 481
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		4 522	3 321	
Total général (I + II + III)		180		811	863
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU 2C EVENTS		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N n°c le 31122021		Exercice N-1 n°c le 31122020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires { 215 / 217 }			214		
				218	2 428	3 915
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230		
	Autres produits			232		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	2 428	3 932
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	3 536	5 846
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	145	244	145	
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		
Dotations aux amortissements *				254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259		262	
			260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	3 681	5 846	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(1 252)	(1 914)	
PRODUITS ET CHARGES INVERSÉS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347		300	
			348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(1 252)	(1 914)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	1 252	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)		138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345				
	Investissements outre-mer	344				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		993			
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987				
Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127					
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	655					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649					
Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354	1 252	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 2.956 dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	1 252	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SASU 2C EVENTS										Néant <input checked="" type="checkbox"/>
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *								
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406												
	Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426												
	Constructions	430		432		434		436												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
	Matériel de transport	460		462		464		466												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
Immobilisations financières		480		482		484		486												
TOTAL		490		492		494		496												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																		
Fonds commercial		495		497		498		499												
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516												
	Constructions	520		522		524		526												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
	Matériel de transport	550		552		554		556												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
TOTAL		570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5															
	6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values															
					Court terme *	Long terme														
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧												
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589												
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2C EVENTS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	2 956		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984	2 956		
Déficits de l'exercice						860	1 252		
Total des déficits restant à reporter						870	4 208		
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	486
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	266
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **811 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 428 euros** et un total **charges de 3 681 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -1 252 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	430	430	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	359	359	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		789	789	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 040	2 040		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	71	71		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 411	2 411		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 522	4 522		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 411			

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	1,0000	500,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	1,0000	500,00

2C EVENTS SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €
Siège social : 15 RUE DE HUNINGUE 68300 SAINT-LOUIS
RCS Mulhouse : 834 719 809 00024

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt-deux, le quinze mars, à dix-sept heures,

Monsieur TOCHTERMANN Damien, président et actionnaire unique a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître une perte comptable de 1 252.39 € qui sera affecté au compte report à nouveau.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture par le président et actionnaire unique.

Monsieur TOCHTERMANN Damien

D. Tochtermann